

ÉCONOMIE

Programme, conseils, bibliographie

PUBLIC CONCERNÉ

Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau correspondant à la maîtrise des programmes de Licence 2 de sciences économiques, de fin de deuxième année d'AES, ainsi que d'autres formations à caractère économique de type Bac +2 (DUT, BTS).

PROGRAMME

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte.
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production.
- Le progrès technique et l'innovation.
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés.
- L'économie monétaire et financière : la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire.
- Le rôle de l'État : objectifs et instruments de politique économique.
- L'intégration européenne.
- Les grands courants de la pensée économique.
- L'histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances.

CONSEILS DE PRÉPARATION

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme.
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments : ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents.
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec : introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question de livrer en deux heures une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets) : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple ou une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

La consultation des annales des années précédentes, sur le site Internet du concours « Passerelle », est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes du jury.

BIBLIOGRAPHIE

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. Echaudemaison, intitulé *L'économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Le mensuel *Alternatives économiques* permet de suivre l'actualité à travers des articles et des dossiers de qualité. Il publie chaque année deux hors série, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des grands thèmes actuels avec des synthèses et des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros des *Cahiers français* à La Documentation française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

ÉCONOMIE

DURÉE : 2 HEURES.

SUJET

POURQUOI Y A-T-IL TANT DE PAUVRETÉ DANS LES PAYS RICHES ?

Vous répondrez, selon un plan logique et clair, en utilisant à la fois vos connaissances personnelles (tant du point de vue de l'analyse économique que de celui des faits) et les informations données par le dossier.

Les documents sont présentés dans un ordre quelconque. Les paraphraser est inutile.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT 1

Les emplois précaires, à durée déterminée, l'intérim et les emplois à temps partiel imposés, les emplois les plus mal payés se sont multipliés et, même quand ils permettent d'éviter la misère la plus noire, ils interdisent toute installation dans la société, tout projet de vie un peu établi puisque les individus sont à la merci des événements. C'est dans ces groupes-là que les accidents de la vie, la maladie, la séparation familiale, peuvent avoir des conséquences catastrophiques. [...]

On peut légitimement parler d'exclusion et de dualisation quand les problèmes de chômage, de précarité, de pauvreté se superposent dans les mêmes groupes et se renforcent mutuellement, créant ainsi de véritables ensembles sociaux. Pour le dire simplement, on peut cerner toute une série de facteurs dont l'addition fait passer de l'autre côté, du côté de l'exclusion.

Source : F. Dubet, *Inclus/exclus : une opposition pertinente ?*,
Cahiers français n°314, mai-juin 2003

DOCUMENT 2

Dans la plupart des pays, l'écart se creuse parce que les ménages riches s'en sortent nettement mieux que les ménages de la classe moyenne et les ménages pauvres. Les changements dans la structure de la population et sur le marché du travail au cours des 20 dernières années ont beaucoup contribué à cette accentuation des inégalités.

Les salaires des personnes qui étaient déjà bien payées ont augmenté.

Les taux d'emploi des personnes ayant un moins bon niveau d'instruction ont baissé.

Et le nombre des ménages comprenant un seul adulte et une seule famille est en augmentation.

Source : OCDE, présentation du rapport *Croissance et Inégalités*,
www.oecd.org/els/social/inegalite, octobre 2008

DOCUMENT 3

La pauvreté baisse, mais reste un phénomène massif dans les pays riches. En France, 6 % à 15 % de la population peuvent être considérés comme pauvres, selon les critères officiels. La pauvreté n'est plus la même qu'il y a un siècle : la plupart des personnes concernées ne vivent pas dans le dénuement total. Mais on ne vit pas de la même façon que le reste de la population quand on doit se contenter de 500 euros par mois. Certains biens et services, pourtant considérés comme fondamentaux, sont souvent inaccessibles aux personnes pauvres : un logement décent, des soins, la culture, l'éducation, la possibilité de partir en vacances ou de contracter des crédits bancaires, etc. Avec la précarisation de l'emploi, il ne suffit plus de travailler pour sortir de la pauvreté : le phénomène des « travailleurs pauvres », d'abord apparu aux Etats-Unis, se développe massivement en Europe.

Source : C. Dorival, *Alternatives économiques*, Hors-série n° 66 – octobre 2005

DOCUMENT 4

La dernière livraison de l'enquête « Budget de famille » réalisée tous les cinq ans par l'Insee indique que le logement représente 16 % de la consommation des ménages en moyenne. Juste devant les transports, qui représentent environ 15 %, suivis par la consommation des produits de biens et services et celle de loisirs. Cette enquête, réalisée en 2006, éclaire d'un jour particulièrement inquiétant la question du logement, très sensible politiquement. En effet, les 20 % des ménages les plus pauvres y consacrent en moyenne 24,8 % de leur budget, alors que cette dépense ne représente que 10,8 % du budget des 20 % les plus riches, soit deux fois moins. « En 1979, le poids du logement était pratiquement identique tout au long de l'échelle du niveau de vie », insiste l'Insee, précisant qu'à cette époque, les ménages y consacraient en moyenne 12 % de leurs revenus. Si, pour les Français les plus riches, ce poste n'a donc pas beaucoup évolué au cours des trente dernières années, il a quasiment doublé pour les moins aisés.

Source : C. Lachèvre, *Le Figaro*, 26/12/2007